

Date limite de déclaration dépassée pour la Contribution 2024

Si vous n'avez pas les références du dossier appeler au 01 69 80 10 00 muni de votre SIREN

Adresse : _____

_____Organisme Collecteur
GEXEL pour la FCPNC
BP 30006
91311 Leuville sur Orge

CCN 4772A - IDCC 733

Téléphone : _____ Email : _____

Siren : _____ Code NAF : _____

Activité Principale : Commerce de détail de la Chaussure

NE FAIRE QU'UN SEUL BORDEREAU POUR LE SIEGE ET SES ÉTABLISSEMENTS

Ne pas oublier de remettre nos références sur toute correspondance _____ / _____

Vous êtes en défaut de Déclaration, le montant forfaitaire de celle-ci est de 420 €

Effectif Annuel moyen : _____

A) Masse Salariale 2023 (déclaration DSN 2023) _____ €

_____À l'ordre de : Gexel pour le FCPNC
BP 30006
91311 LEUVILLE SUR ORGEMontant à régler* : **420,00**
*plafonné à 420€**RÈGLEMENT A GEXEL ET SIGNATURE**

Règlement effectué

Par _____

Fait à _____

Le _____

Signature : _____

_____ CB Sur le site www.gexel.fr (transaction sécurisée) en mentionnant les éléments suivants :
N° dossier : _____ N° d'ordre : _____ / N° de société : 128
Ou en nous contactant au 01 69 88 1000 Par Virement : Titulaire du compte Gexel :

IBAN FR27 2004 1010 1237 6458 6G03 339

BIC PSSTFRPPSCE

LA BANQUE POSTALE – LA SOURCE

En mentionnant le N° d'ordre : _____

Communiquez impérativement votre N° SIREN dans le motif de virement

 Chèque à l'ordre de Gexel à envoyer par courrier avec le bordereau complété à Gexel Collect'**Tout virement sans numéro
de SIREN ne pourra pas
être affecté**

Ou adresser votre bordereau

Par Courriel : scannez votre bordereau rempli à l'adresse suivante : fcpnccollect@gexel.fr

Par Courrier : Gexel Collect'

Collecte Paritarisme FCPNC

BP 30006

91311 Leuville sur Orge

**La déclaration en ligne est
disponible sur notre site :
www.gexel.fr**Un reçu pourra vous être adressé par mail sur simple demande à fcpnccollect@gexel.fr

Si vous n'avez pas encore payé la Contribution pour l'année 2023 (masse salariale 2022), veuillez-nous contactez au 01 69 88 10 00

Les informations recueillies au titre du présent questionnaire sont une obligation légale. Elles font l'objet d'un traitement destiné à assurer la gestion de la collecte conventionnelle. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par « nom de la branche ». Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès de « nom de la branche » en application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n° 78-17 « informatique et libertés »